

# Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé



Médecins  
Infirmier(e)s

## EN PRÉSENTIEL

Réf. 12b037



14 h  
1<sup>er</sup>.2 octobre



930 € HT - Repas inclus

**Formation qui permet d'intégrer les bases physiques et biologiques des rayonnements ionisants afin d'adapter le suivi individuel et la surveillance dosimétrique des salariés. Les sources d'exposition en milieu de travail, les modalités de protection et l'étude des postes de travail sont étudiées.**

**Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.**

## Prérequis

- Exercer en SPST.
- En inter, la formation est réservée aux IST ayant terminé leur formation initiale en santé travail.

## Objectifs

- Intégrer les bases pratiques physiques et biologiques des rayonnements ionisants nécessaires à la compréhension de la réglementation et à l'évaluation des risques radiologiques.
- Adapter le suivi individuel et la surveillance dosimétrique à l'exposition des salariés.
- Mettre en œuvre les moyens de protection et de prévention et connaître les modalités et les conduites à tenir suite à une surexposition d'un salarié.
- Intégrer les nouveautés réglementaires du décret du 21 juin 2023.

## Programme

- Rappeler :
  - › La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants.
  - › Les sources et modalités d'exposition en milieu de travail.
- Décrire :
  - › La surveillance dosimétrique des salariés : expositions externe et interne.
  - › L'utilisation de SISERI (système d'information de la surveillance de l'exposition aux rayonnements ionisants) selon les modalités définies dans le décret 23 juin 2023.
  - › Les modalités de protection contre les rayonnements ionisants.
- Analyser :
  - › Les missions et responsabilités réglementaires du médecin du travail relatives aux radiations ionisantes.
  - › L'aptitude médicale et le suivi individuel renforcé.
- Schématiser :
  - › L'étude de postes de travail exposés aux rayonnements ionisants : zonage des locaux et classement des salariés.
- Rapporter quelques exemples d'incidents d'exposition d'un salarié.
  - › Conduite médicale à tenir.
  - › Consignes de sécurité.
  - › Déclaration d'événements significatifs de radioprotection (ESR).

## Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas. Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

### ANIMATION

Médecin du travail

### DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

### SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.

